

LE CANADA

Ottawa, 24 Septembre 1883

LETTRÉ DE QUEBEC

Samedi soir, 22 sept. 1883.

Je manquerais à mon devoir si je ne faisais connaître aux lecteurs du Canada le grand festival qui se prépare à Québec pour le 3 et 4 octobre prochain.

Encore quelques jours, nous disent les journaux, et les remparts de Québec vont tressaillir d'aise aux détonations nocturnes de l'artillerie.... comme au temps jadis. Cependant, l'ennemi n'est pas aux portes; il ne s'agit ni de siège, ni d'assaut, mais bel et bien d'une magnifique solennité musicale dans laquelle les canons transformés en instruments de musique, feront leur partie d'orchestre comme de simples trombones.

Annouer un spectacle de cette manière, c'est vouloir se faire entendre, et tout ce bruit ne sera pas pour rien, car les deux soirées des 3 et 4 octobre comportent un caractère d'originalité telle que le public excusera chez l'organisation cette réclame retentissante.

Des esprits susceptibles déclament contre les annonces à grand fracas; plus de modestie s'écarterait mieux, disent-ils. Mais, à qui la faute? et pourquoi ne nous détournons-nous que devant l'énorme et l'étonnant? N'est-ce pas une chose excellente en ces temps d'activité fiévreuse que des personnes se chargent de préparer nos distractions, d'organiser nos plaisirs en nous laissant à nos affaires et, une fois les choses à point, nous en préviennent si bien qu'il faille y mettre de la mauvaise volonté pour l'ignorer.

Québec, malgré sa réputation de ville savante et lettrée, a passé jus qu'ici, à tort selon nous, pour indifférente et quelque peu dédaigneuse envers la production des œuvres musicales.

L'accusation nous paraît injuste, et les apparences, s'il y en eut jamais, ne seraient-elles pas du chef de nos détracteurs? Aux palais raffinés, il faut des mets délicats, et nous croyons que le menu, sous ce rapport, a laissé souvent à désirer. Quoiqu'il en soit, grâce à ce préjugé, nous avons été trop souvent privés de l'occasion d'entendre de belles œuvres et d'applaudir de véritables artistes.

Réagir contre ce préjugé et, par le succès du prochain Festival, démontrer, avec l'inanité de ces griefs, la possibilité de recevoir à Québec comme ils le méritent, les artistes dignes de ce nom, sera donc une bonne fortune. Cette victoire remportée, nous nous serons soustraits à l'influence du mauvais œil et, à l'avenir, artistes et directeurs jalouseront nos suffrages.

Un éditeur de musique de notre ville M. A. Lavigne, obéissant à un sentiment fort naturel dans une profession où le négociant, pour réussir, doit toujours être doublé d'un artiste, s'est efforcé de réunir tous les éléments de succès d'une imposante démonstration musicale.

Dans ces deux soirées mémorables, des artistes de grand talent seront présentés au public; outre cela, des masses chorales et instrumentales, comprenant plus de deux cents exécutants, appuyées par huit pièces d'artillerie jouant le rôle de grosse caisse, sous la direction de M. Joseph Vézina.

Ce n'est pas sans effort, sans peine, ni sans risque que l'on tente et que l'on organise une pareille entreprise.

Depuis près de six mois les corps de musique pratiquent, s'exercent et rivalisent d'efforts pour perfectionner l'exécution des œuvres dont l'interprétation leur est confiée.

Cent vingt-cinq choristes et quatre vingt-quatre instrumentistes, accompagnés d'une batterie de huit pièces d'artillerie, chanteront joueront et tonneront les morceaux du programme.

Plusieurs artistes étrangers de grand talent prendront part à ce festival. Nommons en quelques-uns: Mesdemoiselles Emily Winant Emma S. Howe, Carrie Foster McLellan, Signor A. Liberati, MM. Karl Formes et Alfred de Sève. Ce dernier, un talent du cru, une gloire canadienne. Virtuose-violoniste égal aux princes modernes de l'archet. Mais aussi quelles aptitudes! Chaque pas de sa carrière, en Europe et aux États-Unis, a été marqué par un succès. Elève de Oscar Martel et Prume, au Canada, de Henri Vœuxtemps et Léonard, en France, il est passé maître à son tour. Boston le compte parmi les professeurs de son conservatoire, et ses tournées annuelles ne sont qu'une longue ovation.

L'organisation de ces deux magistrales soirées ne laissera rien à désirer tant pour le service intérieur que pour celui de l'extérieur. Les abords du Pavillon des Patriotes seront gardés et surveillés; le personnel, — placiers, — contrôleurs, etc., a été soigneusement choisi et par le soin avec lequel les sièges ont été disposés et numérotés, les passages établis, chaque spectateur pourra gagner sa place comme il le ferait d'un faucon dans son salon.

Que les citoyens d'Ottawa qui désirent entendre de la grande et belle musique viennent nous rendre visite.

FRANÇOEUR.

LES ACADIENS

Les dépêches du Nouveau Brunswick nous apprennent que l'honorable M. P. A. Landry, autrefois secrétaire provincial et député de Westmoreland, N.-B., a été élu, samedi, à une majorité de cinq cent-voix comme représentant du comté de Kent à la Chambre des Communes.

Son adversaire était M. McInerney, autrefois libre échangiste, mais rallié à la politique protectionniste dans la lutte qu'il vient de faire contre M. Landry.

Le comté de Kent, sur une population de 22,618 compte 43,013 descendants des premiers découvreurs du pays, les Acadiens, race forte et énergique dont tous ceux qui s'occupent d'histoire connaissent les malheurs passés.

M. Landry sera le représentant autorisé dans la Chambre des Communes des 100,000 Acadiens dispersés dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard et du Cap Breton.

Nous voyons dans le livre de M. Rameau, La France aux Colonies, qu'en l'année 1755, lors de la déportation par les Anglais, de ce peuple laborieux et vaillant, la population des Acadiens était alors d'environ 18,000. Six mille furent déportés de la manière indigne que l'on connaît et qui restera comme

une tache ineffaçable au front de l'Angleterre, et quelques mille réussirent à s'échapper dans l'intérieur des terres. Il en resta à peu près 8,000 ou 8,500 dans le pays. C'est de ce chiffre qu'est sortie la population actuelle.

En un siècle, de 1755 à 1855, le nombre des Acadiens s'est donc plus que décuplé, nous dit M. Rameau, sans le concours certainement d'aucune espèce d'immigration, et par la seule force de son accroissement naturel. Ce résultat peut paraître étonnant aux esprits habitués à la croissance si lente de nos populations stationnaires, mais il n'est qu'ordinaire pour l'Amérique, et il est bien inférieur au développement de la population franco-canadienne, qui de 1765 jusqu'à nos jours, ou un peu plus d'un siècle, a deux fois décuplé le chiffre de son point de départ. Cependant ce progrès des Acadiens est plus notable que celui des Canadiens quand on songe aux difficultés et aux déperditions inévitables à travers lesquelles il s'est opéré; malgré deux ou trois proscriptions successives, par des groupes épars, faibles, souvent dépourvus de rapports entre eux, dénués d'instruction et de richesse, n'ayant pour se maintenir qu'un attachement profond à leur religion, à leur langue et à leurs traditions. Nous y retrouvons donc toujours persistante cette fécondité remarquable que déjà nous avons eu l'occasion de signaler chez eux et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Cette déportation a fait que l'on trouve aujourd'hui des Acadiens dans la Guyanne, aux Antilles, à Saint-Domingue, dans la Louisiane, au Canada, dans l'Etat du Maine, dans le Nouveau-Brunswick, sur la côte du Labrador, dans toutes les îles du golfe St Laurent, dans leur ancienne patrie l'Acadie, et enfin en France, dans ce pays même d'où les chefs de la race étaient sortis il y a bientôt deux siècles et demi.

Cependant en dépit de cette extrême dispersion, en dépit des haines cruelles dont ils étaient entourés, telle était la vitalité puissante de cette population, qu'elle a survécu partout et que chacun de ses tronçons est devenu l'origine d'une petite ou grande tribu acadienne, conservant toujours sa langue, ses mœurs, sa tradition et son identité.

C'est dans la mauvaise fortune, dit-on, que s'éprouve le caractère des hommes et des peuples: celui des Acadiens montre assez, au milieu de tant de malheurs, combien il était fortement trempé. Les qualités les plus saillantes que l'on y observe sont: la spontanéité de leur existence sociale, résultat de la grande liberté dont les a forcément dotés l'état d'abandon où ils ont vécu; puis une énergie et une ténacité singulières dans leurs entreprises; enfin domine sur le tout un invincible attachement pour leur religion et leur nationalité, attachement qu'ils ont poussé jusqu'à des sacrifices héroïques, dont l'histoire offre rarement des exemples.

Messieurs—Vos Amers de houblon m'ont été d'une grande valeur. Je souffrais d'une fièvre typhoïde depuis plus d'un mois, et je n'ai obtenu de soulagement que lorsque j'ai essayé vos Amers de houblon. Je les recommande cordialement à ceux qui souffrent de la débilité ou qui n'ont pas bonne santé.

J. C. STÖTZEL, 683 rue Fulton, Chicago, Ill.

COURRIER DU JOUR

L'indignation est grande contre M. Mowatt, dans le comté d'Algoma de la part des nombreux électeurs qui seront obligés de parcourir trente, soixante et cent milles pour se rendre aux bureaux de votation.

Higgins, le notoire agent des manœuvres frauduleuses grises pendant les dernières élections provinciales, que M. Mowatt a chargé d'une mission en Angleterre afin de l'empêcher d'être appelé en témoignage dans les contestations d'élection, n'échappera pas aussi facilement qu'il le croyait, car la cour vient d'ordonner que son témoignage, au sujet de l'élection d'Ontario, soit recueilli à l'endroit où il se trouve, et ensuite envoyé au Canada.

M. Fred. Houde, député du comté de Maskinongé à la Chambre des Communes, vient d'avoir gain de cause dans la poursuite que lui avait intentée M. E. Ringuet, de Trois-Rivières, lequel accusait M. Houde d'avoir offert mille piastres à M. Isaïe Marchand, de Maskinongé, lors des élections locales de 1881, pour induire ce dernier à retirer sa candidature. La cause a été plaidée devant Son Honneur le juge Bourgeois, qui a débouté l'action en condamnant le demandeur à payer tous les frais.

Le succès de l'exposition qui vient d'avoir lieu à Toronto a dépassé les espérances des organisateurs. Les recettes se sont élevées, cette année à \$10,000 de plus que l'année dernière. Cette exposition qui se tient à Toronto depuis quelques années ne reçoit d'aide ni du gouvernement provincial ni du gouvernement fédéral. C'est une entreprise toute privée par quelques capitalistes, qui par leurs efforts et leurs talents en affaires ont réussi à établir cette exposition sur des bases solides, et à en faire une source de profits pour eux et pour la capitale d'Ontario.

L'exposition provinciale s'ouvre aujourd'hui à Guelph.

NECROLOGIE

Ce matin, la mort frappait, subitement, un des plus anciens et respectables citoyens de notre ville. M. Charles Léger, pilote du vapeur Peerless, sortit dans sa cour, quelques moments avant de se rendre au bateau, et à peine avait-il fait quelques pas, que son frère le vit chanceler et s'affaisser lourdement pour ne plus se relever. On lui porta immédiatement les premiers secours, et M. le docteur St-Jean, mandé en toute hâte, n'arriva que pour constater qu'il venait de succomber à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Cette mort si terrible et si déplorable jette non seulement un deuil dans sa famille, mais aussi parmi ses amis—et chacun était de ses amis—qui ont été à même d'apprécier les qualités du cœur riches et inépuisables que possédait le défunt. La politesse et la courtoisie de M. Léger dans son emploi faisaient l'admiration et le contentement des voyageurs, et il était aussi populaire et estimé parmi nos concitoyens anglais que parmi ses compatriotes canadiens-français. Sa charité dans son quartier était intarissable et proverbiale, et les malheureux qu'il ne pouvait pas secourir à domicile, il les aidait chez lui, et pas un ne peut dire qu'il ne lui doit pas du secours sous quelque forme. Les paroles "il est mort en faisant le bien," peuvent lui être appliquées littéralement.

M. Léger était certainement un des pilotes les plus expérimentés de

la rivière Ottawa, et nous ne saurions donner de meilleur témoignage de ses connaissances et de sa probité qu'en mentionnant qu'il était employé depuis vingt-sept ans pour la compagnie de navigation Sheppard; il est mort dans sa soixante-deuxième année.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à madame Léger dans le malheur que le ciel lui envoie.

R. I. P. N. C.

(suite) CHAPITRE II.

on obtient un produit d'une telle puissance curative et tellement varié dans ses opérations qu'il n'y a pas de maladie ni d'indispositions qui puissent leur résister, avec cela qu'il peut être employé sans danger par la femme la plus délicate, le plus faible invalide ou le plus petit enfant.

Des patients Flottant entre la mort et la vie. Depuis des années, et abandonnés par les docteurs qui soignaient spécialement la maladie de Bright et autres maux des reins, du foie, de la poitrine, ont été guéris: Des femmes rendues presque folles! Par la névralgie, la migraine, perte de sommeil et diverses autres maladies particulièrement aux femmes. Des personnes accablées par le Rhumatisme, Inflammatoire et chronique, ou souffrant du scrofule! De l'érysipèle! Fluxions rhumatismales, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujette notre frêle nature, Ont été guéris par les Amers de Houblon; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épécule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs. J'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Votre tout dévoué, Rvvd. D. GOODE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex, Ottawa.

Nouvel Etablissement LUNDI, 24 SEPT., J'ouvrirai un Magasin de Tabac — AU — No. 457 Rue SUSSEX. Une visite est respectueusement sollicitée. A. LALONDE.